

AVRIL/MAI 2022 **173**

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir à l'intérieur

BOISSY SE MOBILISE POUR L'UKRAINE

P. 20







Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire 7 bd Léon Révillon 94470 Boissy-Saint-Léger Tél : 01 45 10 61 61 www.ville-boissy.fr

| Ville de Boissy-Saint-Léger

Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

A. Broutin - P. Gourmandie Direction de l'Action culturelle - services de la Ville

Maquette

Service des Relations publiques -Dépôt légal à parution Imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel Tél: 01 39 33 01 01



SOMMAIRE











ÉDITO

3

RETOUR EN IMAGES

1

ACTUALITÉS

6

CADRE DE VIE

9

FOCUS 17

ENFANCE 22

JEUNESSE 25

VIE ASSOCIATIVE 26

PORTRAIT 27

LIBRE OPINION 28

INFOS PRATIQUES 30

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,



(... j'ai toujours rejeté les extrémismes et appelé à faire barrage au funeste projet du Rassemblement

Un budget responsable, des services publics préservés

Le 31 mars dernier, notre Conseil municipal a approuvé le budget de notre commune sans aucun recours à l'emprunt pour financer les investissements prévus au cours de l'année 2022.

Dans un contexte fortement inflationniste des énergies et de nombreuses autres dépenses, nous avons anticipé tout ce qui pouvait l'être dans nos dépenses prévisionnelles de fonctionnement.

La baisse ou le gel de nos recettes et de nos dotations nous ont contraints à procéder à une augmentation contenue (+ 1,03 % du taux) de la part communale de la taxe foncière qui n'avait plus évolué depuis 10 ans. Retrouvez le dossier sur ce sujet dans la rubrique « Focus » de ce magazine...

Vous avez préféré ces femmes d'exception!

La consultation des Boisséen.ne.s. pour choisir les noms de personnalités féminines qui seront attribués aux rues, au fur et à mesure de leur réalisation dans le quartier de la Charmeraie vient de s'achever. Vous avez été plus d'un millier à participer et choisir de retenir dans les catégories respectives les noms de : Joséphine Baker, Marie Curie, Gisèle Halimi, Rosa Parks, Lucie Aubrac, Florence Arthaud et Isabelle Autissier qui devront être entérinés par un une future délibération du Conseil municipal dans le respect du choix des habitants. Nous y reviendrons en détail lors d'un prochain numéro du Mag.

Emmanuel Macron Président, et maintenant...

Notre ville s'est développée sur un modèle de diversité qui fonctionne dans le respect de chacun et chacune et des valeurs de la république. C'est pourquoi, conformément au sens de mon engagement personnel, j'ai toujours rejeté les extrémismes et appelé à faire barrage au funeste projet du Rassemblement National, clivant, délétère, démagogue et injuste.

Maintenant que l'essentiel est préservé, je me battrai avec mon équipe et toute notre énergie pour défendre les intérêts de notre ville et des Boisséen.ne.s.

Le Président de la République et le gouvernement seraient bien avisés de prendre en compte les besoins et les attentes de tous, de considérer la parole des élus locaux, de respecter et faire respecter les engagements de l'État et l'autonomie des communes. Finalement de changer de méthode et d'être attentifs aux moins riches et aux plus fragiles.

Fidèlement, Votre Maire, Régis CHARBONNIER

Retour sur le mois doux

Une programmation dédiée à la petite enfance a été mise en place tout au long du mois de mars. La municipalité a proposé des spectacles, des séances de cinéma dédiées et des ateliers en direction des plus petits de 0 à 3 ans. 1 2

Centre de loisirs primaire

Au centre de loisirs primaire, les vacances d'hiver étaient placées sous le thème des pirates. Différentes activités manuelles et jeux qui ont eu beaucoup de succès! Par ailleurs, le centre était pilote sur le brossage des dents après le déjeuner, une initiative suivie par la moitié du public. 3 4

Dans le cadre du mois des droits des femmes

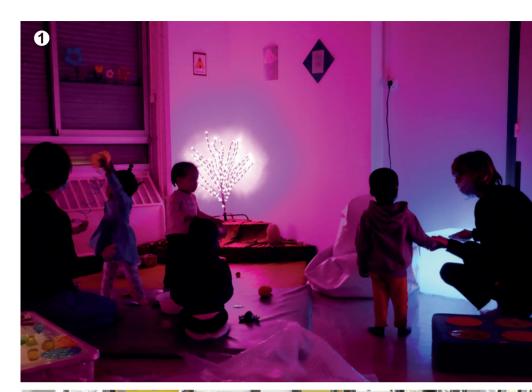
Le mardi 8 mars, projection du documentaire "A la vie" suivi d'un temps d'échange avec Mme Mezioud, sage-femme libérale à Boissy. Vendredi 18 mars, "L'histoire d'une femme" par la comédienne Muriel Gaudin, ici entourée par les participantes au podcast "La force physique a-telle un genre" (club des jeunes) que le public a pu écouter avant le spectacle. Et durant le mois, une exposition s'est tenue au centre social 6 07

Commémoration

Le vendredi 11 mars, au square Berthier, la municipalité a commémoré la journée nationale et européenne d'hommage aux victimes du terrorisme. 3

Médaille du travail

Une vingtaine de Boisséens ont été conviés le 12 mars à recevoir leur médaille du travail par M. le Maire et les élus de la majorité. Cette médaille récompense l'ancienneté de services d'un salarié, la qualité de ses initiatives prises dans l'exercice de sa profession ou ses efforts pour acquérir une meilleure qualification. 9



















Boissy-Saint-Léger accède au label Terre de jeux 2024

La ville, labellisée Terre de Jeux 2024 depuis le mois de mai dernier, s'engagera dès la prochaine rentrée scolaire et sportive autour de la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 qui se dérouleront à Paris du 26 juillet au 8 septembre.

Le label permet à la commune de rejoindre la communauté des territoires de France engagés dans la dynamique des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, et de contribuer, à son échelle, aux trois grands objectifs: l'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport; la célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux; et l'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Ce label favorisera l'activité libre et spontanée et incitera au mouvement. Il permet aussi de bénéficier d'un accès privilégié à de nombreuses informations nationales et à un nouveau réseau où les élus peuvent s'enrichir des expériences des autres villes labellisées. C'est aussi une opportunité unique pour créer une dynamique qui s'inscrive dans la durée, et ce bien au-delà des Jeux olympiques. Sur le plan de la politique sportive, ce label viendra valoriser l'ambition portée de longue date par les clubs et la collectivité. La mobilisation d'un réseau de bénévoles compétents et impliqués, le soutien aux clubs par la ville, la construction concertée de nouveaux équipements sportifs... sont autant d'éléments qui font de Boissy un territoire investi qui porte très haut les valeurs du sport.

Aussi, la ville de Boissy est engagée dans un travail de fond pour promouvoir une égalité réelle entre les femmes et les hommes. Le soutien du sport au féminin est une occasion supplémentaire de porter le projet.

Enfin, Boissy travaille depuis de longues années pour que toute la ville soit accessible au plus grand nombre. Ce label est une opportunité supplémentaire de promouvoir une place pour tous et contribuer à développer une société dans laquelle valides et porteurs de handicap



se rencontrent et rivalisent d'adresse et d'habileté.

La collectivité travaillera en partenariat avec les associations, les clubs, les écoles et les accueils de loisirs autour de ce label fédérateur.

Dès la rentrée scolaire et sportive 2022 et jusqu'en juin 2024, un ensemble d'actions et d'initiatives verront le jour, notamment la fête de la ville et la manifestation estivale de Boissy Plage avec un fil conducteur évident sur les Jeux olympiques 2024.

Lutter contre l'abandon et pour le bien-être des chats

La période des amours et des naissances chez le chat a commencé.

Une femelle non stérilisée peut avoir jusqu'à deux portées par an. En quelques années, un couple de chats non stérilisés peut donner naissance à plusieurs milliers de chatons. Il est important de penser à la stérilisation de votre animal dès lors que vous en devenez propriétaire.

Si votre minette ne peut s'accoupler, la période des chaleurs peut devenir très frustrante et inconfortable pour elle comme pour vous en raison de ses miaulements incessants.

Ne vous dites pas, c'est un mâle, je suis à l'abri. Faire stériliser son chat, mâle ou femelle, limite les risques d'infections virales pouvant être fatales comme la leucose féline (FELV) et le Sida du chat (FIV) lorsque la maladie se déclare.



Par ailleurs, qu'il sorte ou non, la stérilisation peut aussi avoir un impact sur la diminution des troubles du comportement, comme les marquages urinaires, les fugues, les bagarres. Elle prévient également des risques de maladies graves : cancers, tumeurs mammaires. Un chat castré ou une chatte stérilisée vit deux fois plus longtemps auprès de son maître!

Nouvelle édition de la Course pour Clara

Elle est loin la dernière édition de la Course pour Clara... Trop loin!

Les conditions sanitaires, après deux années d'absence, vont nous permettre de vous retrouver sur la ligne de départ de la 9ème édition de la Course pour Clara. La date est au calendrier, et plus que jamais nous espérons voir le plus grands nombres d'entre vous le

Dimanche 22 mai 2022 dès 9h30

Au programme:

- Deux courses de 12 km (Challenge Orpi du Val-de-Marne) et 5 km.
- Deux courses enfants de 1700 m et 800 m.
- Une marche solidaire!

Plus de renseignements sur le site : www.clarafaitetrit.com

Jour de fête le 10 septembre !

Élément de la campagne de l'équipe municipale en 2020, une fête de la ville aura lieu le samedi 10 septembre au stade Maurice Préault. Elle réunit l'ancienne fête de quartier et le forum des associations pour une journée et une soirée pour toutes les Boisséennes et tous les Boisséens.

Le choix du lieu est accessible : avec le nouveau gymnase Paule Baudoin, la fête de la ville vient s'installer en entrée de la ville dans un équipement public d'excellence.

« Nous manquions d'un moment festif fédérateur pour l'ensemble de la ville » explique Odile Bernardi, adjointe au Maire chargée des Affaires et associations culturelles, de l'évènementiel et de la cause animale. Cette fête de la rentrée est dédiée aux enfants avec les stands d'animations et un passeport qu'ils doivent remplir en jouant sur les différents stands proposés. Des animations jeunesse sont aussi prévues tout au long de la journée. Pour les plus grands, les différents acteurs de la ville sont représentés, du centre social Michel Catonné à la

médiathèque André Hellé, par exemple, et aussi toutes les associations.

Le village associatif

A travers des stands et des démonstrations, l'idée est bien de créer un grand village des associations pour que celles-ci puissent valoriser leurs activités, se faire connaître auprès des habitants et assurer les inscriptions de rentrée. Ce temps fort pourra sans doute permettre une nouvelle dynamique pour les bénévoles et adhérents des associations, du sport aux actions sociales ou culturelles qui se développent sur la ville.

En soirée, viens danser!

Et alors que le banquet du soir battra son plein avec les associations proposant de la restauration, le podium accueillera artistes et musicien.ne.s pour faire danser ensemble les générations et les cultures, dans un bel élan d'harmonie et de joie : ne manquez surtout pas ça!

Fête de la ville Samedi 10 septembre 2022 de 10h à 22h – stade Maurice Préault

Écopièges contre les chenilles processionnaires



Le 15 mars, l'entreprise ARALIA a installé des écopièges afin de lutter contre les chenilles processionnaires dans les lieux de la ville particulièrement exposés: centre aéré, stade Préault, square Dunant, sente des Pressoirs, crèche collective et dans les écoles Rostand, Prévert et Dunois.

Visite de la ville

Une visite de la ville est organisée par la municipalité pour les nouveaux Boisséens qui souhaiteraient découvrir Boissy.

Cette sortie se déroulera le samedi 18

juin, et uniquement sur inscription à l'adresse s.com@ville-boissy.fr ou directement en ligne sur le site dans la partie agenda « visite de la ville ».



Sécurité : une aide pour vous équiper



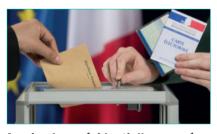
Locataire ou propriétaire, vous avez peut-être le projet d'équiper votre habitation – que ce soit un appartement ou une maison - contre les cambriolages. Dans ce cas, vous pouvez profiter de l'aide de 100 euros proposée par la Région.

Pour cela, votre résidence principale doit se situer en Île-de-France et votre revenu fiscal de référence doit être égal ou inférieur à 46 460 euros. De nombreux équipements peuvent bénéficier de cette aide : alarmes, détecteurs, capteurs, caméras, mais aussi les écrans de contrôle destinés à protéger l'habitation contre l'intrusion et le vol.

Pour déposer un dossier de demande, rendez-vous sur la plateforme des aides régionales en ligne :

mesdemarches.iledefrance.fr.

Une élection peut en cacher une autre!



A peine les présidentielles passées, les Français sont de nouveau appelés à voter.

Cette fois-ci, il s'agit de désigner les députés qui siégeront à l'Assemblée nationale, où ils débattront des lois et les voteront pour les 5 prochaines années.

Le premier tour des élections législatives aura lieu le 12 juin, le second le 19 juin.

De nouveaux commerçants à Boissy



Best thaï Kitchen est un restaurant qui a ouvert ses portes fin février, au 28, rue de Sucy.

Issus de la cuisine traditionnelle thaïlandaise, les plats sont tous préparés à base de produits frais. Vous pouvez prendre connaissance de la carte sur le site du restaurant : bestthaikitchen.fr

Très bientôt, le restaurant ouvrira une terrasse afin de profiter des beaux jours tout en dégustant un Som tam (salade de papaye verte pimentée) ou un Pad kra pao (poulet ou bœuf sauté au basilic thaï avec riz et oeuf).

Vous pouvez également commander votre menu via le site ou par téléphonepuis venir le chercher sur place, ou vous le faire livrer.

Tel: 01 72 50 27 33 Ouvert du mardi au dimanche, de 11h30 à 14h30 et de 18h à 23h



Au 3 rue de Paris, c'est une boucherie qui a ouvert récemment, Arid Boucherie.

L'enseigne, qui est déjà présente avec succès à Alfortville et Créteil, propose désormais ses spécialités à Boissy : viande de boeuf d'origine contrôlée (Blonde d'Aquitaine, Limousine, Charolaise, Black Angus, Aubrac...), agneau de lait, Poulet AOC... Mais aussi différentes sortes de brochettes, et la charcuterie faite maison, avec un mot d'ordre : la qualité avant tout!

Erratum: Dans notre précédent numéro, l'entreprise Help confort a été domiciliée par erreur au 18 avenue du général de Gaulle. Il fallait bien sûr lire 18 avenue du général Leclerc.

Election présidentielle

Le premier tour des élections présidentielles a eu lieu le dimanche 10 avril, le taux de participation sur la ville était de 71,59 %, proche du taux de participation national qui s'élevait à 73,69 %.

Le second tour des élections a eu lieu le dimanche 24 avril, le taux de participation sur la ville était de 64,86.

Vous trouverez ci-dessous les résultats des 1er et 2nd tours des élections.

1er tour - Dimanche 10 avril

2nd tour - Dimanche 24 avril

Nathalie Arthaud:	23 voix	(0,4 %)
Fabien Roussel:	167 voix	(2,7 %)
Emmanuel Macron: 1	519 voix	(24,5 %)
Jean Lassalle :	112 voix	(1,8 %)
Marine Le Pen :	970 voix	(15,6 %)
Eric Zemmour :	329 voix	(5,3 %)
Jean-Luc Mélanchon : 2	348 voix	(37,9 %)
Anne Hidalgo :	93 voix	(1,5 %)
Yannick Jadot :	202 voix	(3,3 %)
Valérie Pécresse :	253 voix	(4,08 %)
Philippe Poutou:	34 voix	(0,5 %)
Nicolas Dupont-Aignan :	149 voix	(2,4 %)

Emmanuel Macron: 3 563 voix (68,31 %)
Marine Le Pen: 1 653 voix (31,69 %)

Des bureaux de vote accessibles sur la ville

Faire une procuration, se rendre aux urnes, mettre le bulletin de son choix dans l'enveloppe, signer la liste d'émargement... Autant d'actes anodins pour des personnes valides qui ne le sont pas forcément pour des personnes en situation de handicap.

Lors du 1er tour, la municipalité s'est engagée à mettre en place deux bureaux de vote « test » accessibles aux personnes souffrant de handicap, cette initiative très appréciée s'est par la suite démocratisée aux 9 bureaux de vote de la commune pour le 2nd tour.

Une mise en place particulière a donc été réalisée afin que l'urne soit accessible à tous les électeurs boisséens sans discrimination.



Retour sur les travaux

➤ Travaux d'insonorisation du groupe scolaire Jacques-Prévert et des logements attenants

Les travaux seront achevés le 6 mai. à la fin des vacances scolaires.

➤ Ecole du Bois Clary

Création d'une nouvelle salle de classe dans l'école Bois Clary prévue à l'été 2022

➤ Gymnase Paule-Baudouin

La reprise des joints du sol sportif ainsi que le traçage des lignes ont été réalisés. La clôture entre le gymnase et le centre Maurice-Préault est posée. L'ouverture au public s'est faite le 11 avril.

➤ Forum et Centre Culturel – Travaux de Rénovation du système de ventilation

L'entreprise a été désignée. Une visite de préparation de chantier a eu lieu le mardi 29 mars afin de lancer les études d'exécution. Les travaux sont toujours prévus lors des congés d'été de juillet et août. Les associations (notamment sportives) présentes sur le site durant cette période seront donc relocalisées.

➤ 15, rue de Paris – Transformation d'une maison de ville en 4 logements et une boutique éphémère

Le maître d'œuvre a été désigné. Les études sont sur le point

de commencer. Par rapport à l'avancement du projet, il est prévu l'ouverture de la boutique éphémère pour la fin de l'année. Les logements seront quant à eux livrés en 2023.

➤ Recyclerie

Réhabilitation de l'ancienne cuisine centrale en recyclerie prévue au dernier semestre 2022

➤ Mise en accessibilité de bâtiments

Début des travaux de mise en accessibilité dans les bâtiments : écoles (Bois Clary; Dunois; Châtaigniers; Prévert; Rostand); bâtiments communaux (mission locale; CCAS; église; bibliothèque; espace Calès; mairie et affaires générales); équipements sportifs (stade Laveau; boulodrome; gymnase Dunois) été 2022.

➤ Passages piétons

Sécurisation et remise aux normes des passages piétons par remplacement des dalles podotactiles et installations de potelets lumineux à trois endroits :

- Le double passage piéton en bas de la rue de Paris (jonction avec la RN 19).
- Le double passage piéton de l'avenue Charles de Gaulle (angle avenue du général Leclerc).
- Le passage piéton rond point de la petite auberge / rue de Brévannes.

En juin, installation du nouveau pont ferroviaire sur la RD19

Le pont ferroviaire qui traverse la RD19 est en mauvais état et son gabarit n'est plus conforme, il est donc temps de le changer par un tout nouveau tablier, d'ailleurs déjà visible juste après l'ancien pont, sur la droite en venant de Boissy.

Menées par la SNCF, les opérations prévues du 1^{er} juin au soir jusqu'au mardi 7 juin en fin de journée entraîneront la coupure totale de l'avenue ainsi que des différentes bretelles d'accès.

Durant cette période, la circulation des voitures, bus, vélos et piétons sera im-



pactée, **et des déviations seront mises en place**. Un système de navette est par ailleurs prévu pour les piétons venant de Boissy qui voudront se rendre au centre commercial de Bonneuil Achaland.

Une info reprenant l'ensemble de l'opération sera distribuée dans les boîtes aux lettres avant le début du chantier.





Des résidences de la Haie Griselle se métamorphosent

Un ambitieux projet de réhabilitation de ses immeubles situés dans le quartier de la Haie Griselle va être mené par l'OPH Paris Habitat. L'opération, qui débute cet été, concerne 712 logements, pour un montant total de 21,7 millions d'euros.

ne première phase de travaux avait déjà été menée il y a quelques années pour isoler les bâtiments et aujourd'hui, Paris Habitat poursuit l'amélioration thermique de la résidence avec la rénovation de la ventilation des logements, l'installation de robinets thermostatiques pour les radiateurs, le remplacement des portes pa-

lières, la révision des menuiseries extérieures, la rénovation et l'isolation des toitures terrasses.

Paris Habitat va compléter cette intervention avec un programme global de travaux pour améliorer le confort des logements (réfection complète des cuisines, salles de bain, toilettes; mise en conformité des installations d'électricité et de gaz, reconfiguration des chambres des T3,T4,T5).

Par ailleurs, Paris Habitat s'engage à rénover les parties communes (à améliorer la sécurité incendie, rénover les réseaux, améliorer la distribution de l'eau chaude sanitaire et du chauffage, à la réfection de l'éclairage des paliers et des cages d'escalier et à l'embellissement des halls).

Ce projet a fait l'objet d'un vote par les locataires de la résidence en 2018 et a débuté récemment.

Une information sera apportée régulièrement au cours du chantier aux locataires des bâtiments concernés. Une première réunion publique d'information est d'ailleurs prévue le mardi 17 mai.

A partir de 2024, le Programme National de Renouvellement Urbain viendra achever la rénovation de la résidence avec le réaménagement des espaces extérieurs et du quartier de la Haie Griselle.

Retour sur le droit des femmes

Pour une relation amoureuse basée sur le consentement

Parce que l'égalité des femmes et des hommes passe par des actions concrètes, la municipalité s'attache à voir émerger des projets dans tous les champs de compétence de la collectivité, de l'éducation au social en passant par les services techniques ou les ressources humaines et le partenariat avec les commerçants locaux, acteurs de proximité idéals pour communiquer auprès des habitants.

2021, 113 femmes sont décédées sous les coups de leur conjoint. A Boissy, le mois de mars a été l'occasion de sensibiliser les Boisséens à ce fléau qu'est la violence conjugale. Pour ce faire deux actions ont été mises en place.

10 000 sacs à pain ont été imprimés par la ville et proposés aux 5 boulangeries partenaires avec le violentomètre, ce schéma qui permet de se questionner sur sa relation amoureuse saine ou non ainsi qu'au verso les numéros d'aides locales destinés à la protection des femmes. Afin que le message passe encore mieux, le Centre social et des habitants, aidés par le secteur jeunesse, ont peint un violentomètre géant sur la place du Forum : avec ses couleurs vives, on ne peut pas passer à côté.

La municipalité renouvelle ses remerciements aux boulangeries partenaires :

- ➤ Le Fournil de Souei 1 avenue Hottinguer
- ➤ La Boul-ange de Boissy 4D rue de Paris
- ➤ La Gourmandise 23 rue de Paris
- ➤ Le Point Chaud 3 boulevard de la Gare
- ➤ Le Fournil de Boissy 52 rue de Sucy



Claire Chauchard, conseillère déléguée aux droits des femmes, ici à la boul'ange, rue de Paris



Le violentomètre géant le jour de sa réalisation.

Hommage à toi, Patrimoine boisséen

Le héron est roi à Boissy-Saint-Léger, c'est bien connu. Il domine le quartier de la Haie Griselle depuis plusieurs années. Surplombant les arbres, il fait concurrence aux immeubles, comme celui sur lequel il pose. Mais bien que majestueux, il n'est pas seul à embellir notre commune.

Boissy-Saint-Léger, doté d'un patrimoine naturel et artistique remarquable, est à redécouvrir dès le printemps avec la manifestation historique « Patrimoine Boisséen – Passerelle artistique entre hier et demain », du 9 au 22 mai 2022. Un hommage à notre ville et à ses murs, emplis d'histoires. « Patrimoines boisséens », c'est une programmation d'ateliers, de visites guidées et tant d'autres découvertes sur ce qui fait de notre ville ce qu'elle est aujourd'hui. Un projet d'envergure, qui impliquera la participation de tous : le château de Grosbois, le réseau associatif boisséen, des artistes professionnels et amateurs du spectacle, le GPSEA (Grand Paris Sud Est Avenir) avec la médiathèque A.Hellé et l'école de musique... Le tout à destination des scolaires, des groupes et du tout public.

Des rendez-vous en couleurs et en musique :

➤ Du 13 au 15 mai - de 10h à 18h - La Ferme

Exposition du Club Arc-en-Ciel. Un carnet de jeux pensé et créé par l'association vous guidera lors de votre visite.

➤ Samedi 14 mai

16h30 : concert de Musique Muse précédé d'une visite guidée du château de Grosbois. Après-midi : Visite guidée des fresques artistiques du guartier de la Haie Griselle, sur réservation.

➤ Mercredi 18 mai - 14h30 – Centre aéré Spectacle Ongaku, Gratuit, dès 6 mois.

➤ Samedi 21 mai - de 10h à 17h - Le Forum

Visite guidée à 11h du musée numérique de la Microfolie. Expérience de réalité virtuelle l'après-midi à la découverte du patrimoine grec, égyptien et même viking dans le jeu « Assassin's Creed ». Un partenariat avec Ubisoft.

...et encore de belles expériences à venir !

L'aventure reprendra en septembre avec les Journées Européennes du Patrimoine durant lesquelles seront exposés les tableaux de l'association Ombre et Lumière, qui auront été créés en direct pendant le spectacle Ongaku du 18 mai. La déambulation « Révolution » dans les espaces du Centre Social, mettra en scène des acteurs remontant le temps jusqu'aux années 1970. Un projet qui pousse à une réflexion sur la mémoire du quartier, avec la réalisation de podcast et d'ateliers théâtre avec les jeunes et la Cie « La relève Bariolée ».

D'autres informations sur la programmation de septembre seront à retrouver à la rentrée sur nos réseaux sociaux et le site de la ville.

Le billet de l'élue



Odile Bernardi, Adjointe au maire, déléguée aux Affaires culturelles - Evénementiel

Quelle est la première chose qui vous vient à l'esprit lorsque vous entendez le mot « patrimoine » ? Beaucoup pensent aux châteaux, aux vieilles bâtisses. Mais le patrimoine peut aussi bien être architectural, qu'artistique ou naturel et notre ville regorge de pépites qui méritent d'être connues.

Aujourd'hui, peu d'entre nous, petits ou grands, ont profité de la richesse associative nous permettant d'assister à un concert de musique classique, de visiter une exposition de peinture ou de sculpture, se sont arrêtés au jardin partagé de la Haie Griselle ou ont visité le château de Grosbois.

Mettre en avant le patrimoine boisséen consiste non seulement à mettre en valeur le passé, mais c'est également le protéger pour l'avenir. C'est le fil reliant les générations, la transmission des adultes aux plus jeunes, mais également l'inverse car si les plus âgés sont fiers de ce que la ville peut offrir, les enfants le sont tout autant lorsqu'ils partagent leur savoir patrimonial avec leurs parents.

Nous avons décidé de rendre hommage au patrimoine boisséen et espérons que vous prendrez plaisir à redécouvrir ou découvrir, seuls ou en famille, les petits trésors locaux.





Plan canicule, pensez à vous inscrire!

Depuis 2003, le plan canicule est activé chaque année pendant la période d'été. Du 1er juin au 15 septembre, le CCAS tient un registre des personnes fragiles, afin de leur apporter conseil et assistance si nécessaire en cas de fortes chaleurs prolongées. Le plan canicule ne peut être déclenché que par la Préfecture du Val-de-Marne.

Qu'est-ce que le registre canicule ?

Q

Les personnes âgées ou en situation de handicap peuvent s'inscrire sur le registre "canicule". En cas de fortes chaleurs et de canicule, elles seront jointes régulièrement pendant l'été par les services de la ville pour s'assurer de leur état de santé. De plus, elles seront prévenues de l'ouverture d'une salle climatisée.

Qui peut s'inscrire?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus.
- Les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail.
- Les personnes adultes handicapées.

Comment s'inscrire sur le registre ?

➤ Par écrit en remplissant le formulaire

- ci-dessous et en le retournant par courrier au CCAS.
- Avec l'aide d'un agent du CCAS, par téléphone au 01 45 10 61 32 ou directement à l'accueil du CCAS.
- ➤ En ligne, via le formulaire disponible sur le site internet de la ville dans la rubrique démarche – solidarité senior & santé

C'est une démarche volontaire et facultative qui s'effectue à la demande :

- ➤ De la personne concernée ou de son représentant légal.
- ➤ D'un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service d'aide à domicile...)

Bulletin d'inscription
À retourner à la Mairie, 7 boulevard Léon Révillon - 94470 Boissy-Saint-Léger ou inscription en ligne sur le site de la ville (www.villle-boissy.fr) dans Démarches/Solidarité-Seniors santé/Inscription au registre canicule
Nom: Prénom:
Date de naissance :
Adresse:Tél:
Mail:
Personne à contacter en cas d'urgence :
Nom: Prénom:
Lien:
Adresse:Tél:Tél:

Au service des seniors!

De nouveaux ateliers

Courant mars, un petit groupe de Seniors a pu participer au premier atelier de gym douce organisé par le CCAS. Ce nouvel atelier, très apprécié des habitants, consiste à faire travailler les différentes zones du corps en sollicitant les muscles sans jamais leur demander d'efforts violents. Cette discipline invite plutôt ses adeptes à prendre le temps de bien réaliser leurs mouvements, au sol, debout ou assis. Les postures sont variées et toujours à la portée de tous. L'atelier gym a vocation à être reconduit

L'atelier gym a vocation à être reconduit tous les 15 jours sur Boissy pour un groupe de 12 personnes maximum.

Un second atelier « Terrarium » sera organisé au courant du mois de septembre en partenariat avec le fleuriste « Aux quatre saisons ». Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à lire le Boissy Sortir.



La navette gratuite parcourt la ville

La navette gratuite mise en place par la Ville à destination des seniors circule dans Boissy-Saint-Léger, les mardis et vendredis matin. Plusieurs arrêts en ville pour faciliter les déplacements, les courses ou se rendre à un rendez-vous. La fréquentation de la navette est gratuite et illimitée et ne nécessite pas de réservation préalable. Vous retrouverez ci-dessous les arrêts et horaires de celle-ci :

MARDI et VENDREDI								
	ARRETS	LOCALISATION	HORAIRES					
1	Henri Dunant	Carrefour Square Henri Dunant / Avenue Louis Wallé	8h40	9h35	10h30			
2	Rue Royale	Carrefour Rue Royale / Avenue Closeau	8h42	9h37	10h32			
3	Louis Wallé	Carrefour Avenue de Grosbois / Avenue Louis Wallé (N°60)	8h44	9h39	10h34			
4	Châtaigniers	Avenue des Châtaigniers	8h46	9h41	10h36			
5	Châtaigniers	Carrefour Avenue des Châtaigniers / Rue de Marolles (N°50)	8h48	9h43	10h38			
6	République	Carrefour Rue de Marolles / Rue de la République	8h50	9h45	10h40			
7	ARRET MARCHE		8h55	9h50	10h45			
8	Aldi	Entrée du parking / Boulevard Léon Révillon	8h57	9h52	10h47			
9	Hottinguer	Carrefour Rue de la Procession / Avenue Hottinguer	9h00	9h54	10h49			
10	Charles Louis	Rue de Brévannes - Face à la maison de retraite	9h02	9h56	10h51			
11	La Passerelle	Arrêt bus - 3 avenue Charles de Gaulle	9h04	9h58	10h54			
12	La Pinède	Avenue Charles de Gaulle - devant l'accès pompiers	9h06	10h00	10h56			
13	La Chênaie	Rond point Avenue Charles de Gaulle - juste après le feu	9h08	10h02	10h58			
14	Maurice Préault	Avenue Charles de Gaulle - Devant le gymnase Maurice Préault	9h10	10h04	11h00			
15	Georges Brassens	Avenue Georges Brassens - Avant l'Allée des Mésanges	9h12	10h06	11h02			
16	Parking P4	Avenue du Général Leclerc - Au niveau de l'arrêt de bus « Pablo Picasso »	9h14	10h08	11h04			
17	Résidence Cogedim	Rue de Paris - Face à la résidence Cogedim	9h18	10h12	11h08			
18	Gare R.E.R	Boulevard de la gare - avant l'entrée du Parc Relais	9h20	10h15	11h12			
19	Aldi	Entrée du parking / Boulevard Léon Révillon	9h25	10h20	11h15			
20	ARRET MARCHE		9h30	10h25	11h20			

Concours des balcons et jardins fleuris

Le printemps est bien là, les jardins se tapissent de mille et une couleurs pour notre plus grand plaisir! La Ville souhaite mettre à l'honneur les Boisséen-ne-s aux mains vertes qui participent à l'embellissement de notre cadre de vie.

es réalisations les plus marquantes seront primées. La participation au concours est gratuite. Le concours consiste en la réalisation sur son balcon ou son jardin d'un fleurissement ou d'un aménagement paysager qui doit être visible depuis l'espace public. Les candidates doivent être boisséennes et pouvoir concourir dans l'une des catégories suivantes :

- A: Maison avec grand jardin
- B: Maison avec petit jardin ou façade fleurie visible depuis la rue
- C: Balcon fleuri et fenêtre fleurie dans immeuble
- D : Commerce fleuri (café, restaurant, etc.)

Le jury se composera comme chaque année de professionnels des espaces verts, d'élus et de techniciens qui passeront le



mardi 5 juillet pour évaluer vos créations. Les critères de notation ont été revus afin de valoriser des pratiques liées au développement durable (gestion de l'eau, alternatives aux produits phytosanitaires et aux engrais chimiques, recyclage des déchets verts, soutien à la biodiversité).

Le Prix Coup de cœur du jury, basé sur

l'originalité est maintenu.

L'annonce des résultats ainsi que la remise des prix auront lieu lors la Fête de la ville, le samedi 10 septembre 2022 au complexe sportif Maurice Préault.

Renseignements et inscriptions auprès de la direction de l'Action Culturelle, du lundi au vendredi au 01 45 10 26 99.

BULLETIN D'INSCRIPTION À retourner au plus tard le mercredi 15 juin 2022 à la Mairie de Boissy-Saint-Léger, à l'attention du Secrétariat du Concours des Maisons et Balcons Fleuris, Direction de l'action culturelle, Place du Forum 94470 Boissy-Saint-Léger Vous pouvez également vous inscrire par téléphone au 01 45 10 26 99, du lundi au vendredi ou en ligne sur le site (https://ville-boissy.fr/) dans Services en ligne/Démarches/Événements culture/Inscription aux événements Nom: Prénom: Adresse: Tél: Mail: Si vous habitez un immeuble, quelle est votre position par rapport à la façade du bâtiment ? (ex. : 2°, 3° ou 4° fenêtre à partir de la gauche du bâtiment...) Mettre une croix dans la catégorie choisie: A B C D Signature Toute inscription vaut acceptation du réglement du concours

Le billet de l'élu



Fabrice Nicolas.

Adjoint au Maire délégué aux Finances et à la Commande publique

Le budget 2022 pour la ville de Boissy-Saint-Léger reflète nos engage-

ments et traduit en chiffres les priorités que nous portons : les services publics, l'éducation, la préservation du cadre de vie, le soutien au secteur associatif, la sécurité sous toutes ses formes notamment sanitaire et sociale, tout en veillant à la situation financière de la collectivité et en préservant le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Dans le contexte actuel particulièrement difficile, nous avons pris en compte un retour « à la normale » du fonctionnement de nos services qui pourtant doivent s'adapter à une réalité de nouveaux modes d'organisation des familles (par exemple le recours au télétravail a un impact sur les inscriptions aux temps périscolaire et à la cantine).

Avant même les terribles événements qui se déroulent en Ukraine, nous avons anticipé l'envolée des prix, plus particulièrement des fluides énergétiques (le coût de l'électricité a été multiplié par 2 entre janvier 2021 et janvier 2022).

Cela étant, la bonne gestion de nos finances locales nous a permis de dégager un auto-financement en 2021 (un solde positif) pour nous permettre d'appréhender l'ensemble des incertitudes de 2022 avec confiance, contrairement à nombre de collectivités.

Dans ce souci de préparer l'avenir, alors même que les dotations de l'État sont en légère diminution quand nos dépenses sont en forte hausse, notre majorité a décidé de miser sur demain!

Nous assumons de revaloriser le régime indemnitaire de nos agents et l'adhésion au Comité National d'Action Sociale pour leur bien-être. Nous revendiquons le maintien des investissements importants pour nos travaux de voirie, dans les écoles, pour la petite enfance, pour l'accessibilité à toutes et à tous.

Un choix est fait: après 10 ans sans toucher aux taux d'imposition locaux, nous proposons de faire évoluer de 1,03 point l'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Cela concerne uniquement un peu plus de 40 % des foyers boisséens, pour un montant moyen de 80 €.

Sans même préjuger de l'orientation budgétaire des autres villes du département, cela place encore et toujours Boissy-Saint-Léger parmi les villes avec le taux d'imposition le plus bas. Là encore, en responsabilité et en préparant l'avenir, comme nous l'avions annoncé l'an dernier, nous proposons de ne pas recourir à l'emprunt alors même que la situation financière de notre commune est reconnue saine par l'ensemble des opérateurs financiers.

Car nos projets de demain sont là et nous les réaliserons!

Un budget responsable pour répondre aux besoins de nos concitoyens

3 chiffres clés

30,5

millions d'euros de budget de fonctionnement pour les services à la population (éducation, crèches, cadre de vie, culture, sport...) et l'entretien des bâtiments municipaux (28,5 en 2020, 29,3 en 2021)

12,3

millions d'euros d'investissement pour l'entretien du patrimoine bâti, des voiries, l'aménagement de la ville, la construction de nouveaux équipements... (12,9 en 2020, 13,3 en 2021)

C'est le pourcentage de hausse des tarifs appliqués par la ville.

Un budget à l'équilibre

Contrairement à l'État, les collectivités sont dans l'obligation d'adopter un budget équilibré. Le budget cumulé (fonctionnement + investissement) s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 42 811 539 M d'euros.

Les subventions pour 2022 : 275 000 €

(Associations, politique de la ville, bourse au permis, vélos électriques, subventions exceptionnelles).

La ville de **Boissy a fait le choix de maintenir le niveau des subventions**, (voire pour certaines associations de les augmenter). À noter que certaines communes ont décidé de baisser les subventions aux associations en arguant du fait que leurs frais de fonctionnement avaient diminué en raison d'un ralentissement de leur activité dû au Covid.

Comment s'organise le budget de la ville?

Le budget de la ville est réparti en deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

Le budget de fonctionnement (30 537 781 €) regroupe toutes les opérations qui concernent l'exploitation et la gestion courante des services au quotidien. On y trouve :

- ▶ les achats de fournitures et de services (papier, mobilier...)
- ▶ les charges de gestion courantes (électricité, téléphonie...)
- ➤ les dépenses de personnel
- ➤ les prestations de services : publication, missions et réceptions, transport de personnes, contrat d'entretien...
- ➤ les participations aux charges d'organismes extérieurs : Aide sociale, syndicats intercommunaux, associations...
- ▶ les frais financiers (intérêts de la dette)

Les recettes de fonctionnement sont :

- ➤ les recettes fiscales
- ➤ les dotations versées par l'État
- ➤ les produits de l'exploitation du domaine

Le budget d'investissement (12 273 758 €) présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la ville (autofinancement), par des dotations et subventions et en dernier recours par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine et les équipements de la collectivité.

Pour les recettes (Partie des recettes) **Dotations:** 17,52% Divers: 4,73 millions € Taxes: 1.44% 7.89% 390 000 € 2,13 M € Produits des services rendus: Attribution de 3.74% compensation: 1.010 M € 18,48% **Produit** 4.99 M € du domaine : 1.94% 524 000 € Impôts locaux: 48,99% 13,229 M €



Les investissements en 2022

Cadre de vie - 1,9 M €

Enfouissement de réseaux, réparations de voiries, réparations d'éclairage public, valorisation des sentes piétonnes, aménagement accès voie pompiers, extension de réseaux électriques





L'enfance, le scolaire et la petite enfance - 1 M €

Aménagement de classes à l'école du Bois Clary, mobilier de restauration à l'école Rostand, remplacement de chaufferie à l'école primaire Dunois, remise aux normes électriques dans les écoles, étude sur le pôle petite enfance, travaux d'étanchéité, protection solaire de l'aire de jeux de la petite enfance

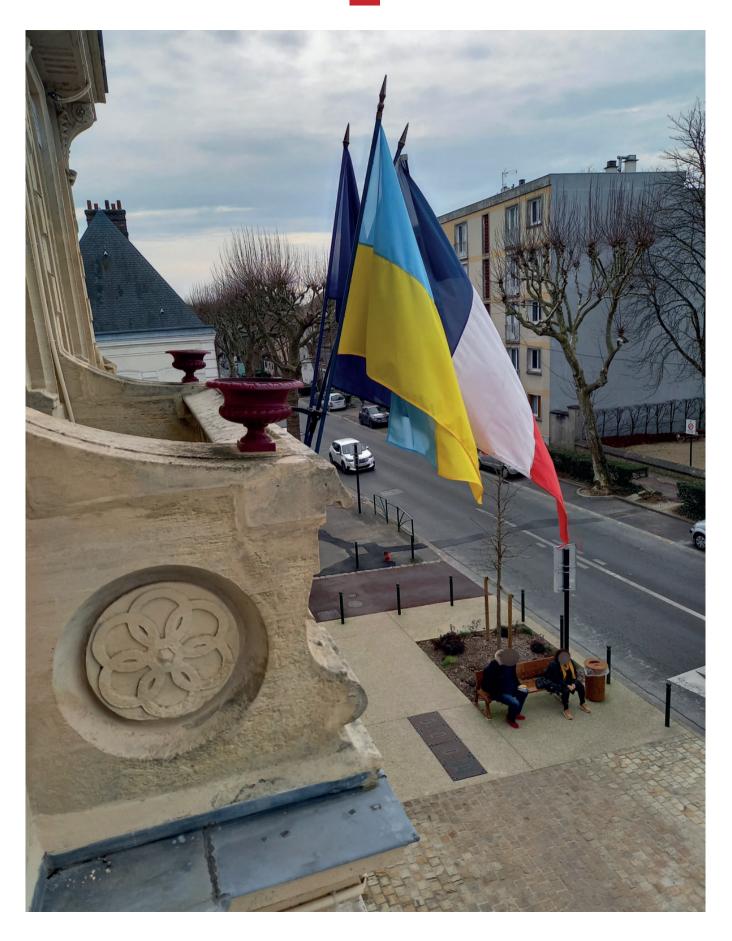
Modernisation des équipements et renforcement de la sécurité informatique - 171 300 €



Bâtiments - 1,9 M €

Etudes et travaux de l'accessibilité handicapé, reprise structurelle et réaménagement des locaux du CTM, entretiens et réparations des bâtiments, ventilation du forum.

Isolation phonique et thermique 4 écoles groupe scolaire Jacques Prévert et du **traitement** de l'air de tous les locaux - 1,7 M €



Boissy se mobilise pour l'Ukraine

La ville de Boissy s'est mobilisée dès le début de l'agression de l'Ukraine par la Russie, à la fin du mois de février.

premier lieu, en signe de soutien, la façade de l'hôtel de ville s'illumine toutes les nuits aux couleurs de l'Ukraine, et le drapeau ukrainien est venu s'ajouter, au fronton du bâtiment, à celui de la France et de l'Union européenne.

Un partenariat local et une collecte solidaire

Très vite, la ville entame un partenariat avec AMC France Ukraine, une association présente sur le terrain depuis 2014, quand les Russes ont envahi les régions de Donetsk et de Louhansk.

Un appel à la solidarité des Boisséens est lancé sur les réseaux sociaux et le site internet, deux centres de collecte sont installés sur la ville et des agents municipaux volontaires et bénévoles sont mobilisés pour trier et empaqueter les dons pour les préparer au voyage. Grâce à la mobilisation des habitants, la collecte municipale a permis à ce jour d'envoyer une dizaine de cartons remplis de médicaments et produits de soins, cinq cartons de denrées alimentaires non périssables et plus d'une trentaine de cartons remplis de vêtements et de matériels pour le peuple ukrainien. La Ville adresse ses remerciements à tous les Boisséens participants, ainsi qu'aux parents d'élèves de la ville de Boissy et de Limeil-Brévannes et pour finir à l'EPHAD de Santeny qui a fourni des pochettes de glucose.

Cette initiative est également l'occasion de soutenir activement l'action de Oleksandra Turyanska Mailliet chanteuse lyrique et ethnomusicologue ukrainienne installée depuis 20 ans en France, habitante de Boissy-Saint-Léger, qui travaille





étroitement avec une association de football ukrainienne organisant des trajets en Ukraine pour distribuer les dons. Toujours dans sa volonté de venir en aide à la population ukrainienne, Boissy-Saint-Léger, ville de paix et labellisée « Ville amie des enfants » dans le cadre de son partenariat avec l'UNICEF, soutient l'effort de cette association en Ukraine par le versement d'une subvention exceptionnelle de 5 000 €.

Un appel à l'hébergement solidaire

En parallèle, la mairie recense actuelle-

ment les personnes volontaires qui disposent d'un logement, ou d'une partie de logement susceptible de recevoir des déplacés ukrainiens, contraints de quitter leur pays du fait de la guerre.

La préfecture reste référente en matière de proposition d'hébergement, mais la mairie en collaboration étroite avec les services de l'État est disponible pour les Boisséens et les associations qui souhaitent proposer leur aide.

Ainsi, environ 1 000 déplacés ukrainiens sont présents sur notre territoire et une dizaine de foyers boisséens se sont portés volontaires pour accueillir ces déplacés.



Tout savoir sur la petite enfance à Boissy

Connaissez-vous les différentes structures disponibles sur la ville pour accueillir les jeunes enfants avant de rentrer en école maternelle? Ces Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) accueillent les enfants de 2 mois et demi à 3 ans révolus. Ils bénéficient d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales qui permet d'accueillir des enfants porteurs de handicap.

Le Service d'Accueil Collectif public

La Crèche Collective, rue Gaston-Roulleau, peut accueillir 60 enfants.

Le Multi-accueil, situé à la Maison de l'Enfance et de la Famille, accueille pour sa part 30 bébés.

Le Service d'Accueil Familial, rue Gaston-Roulleau: des assistantes maternelles accueillent les enfants de 2 mois et demi à 3 ans révolus dans le cadre familial de leur domicile. Elles ont la possibilité de fréquenter le Service d'Accueil Familial pour des accueils jeux ou des jardins d'éveil.



Le Service d'Accueil Collectif privé

La crèche Babilou accueille les enfants de 2 mois et demi à 3 ans révolus répartis, selon leur âge, en deux espaces. La mairie de Boissy-Saint-Léger est réservataire de 15 places.

Le Train des Roses (La Maison Bleue) est l'établissement le plus récent qui a ouvert sur la Ville. Il accueille les enfants de 4 mois à 3 ans révolus répartis, selon leur âge, en trois espaces. La mairie de Boissy-Saint-Léger est réservataire de 25 places. Pour les places dont dispose la ville dans ces deux établissements, les prix des prestations sont identiques aux établissements en gestion municipale. L'attribution des places respecte les mêmes conditions.

Le Relais Petite Enfance, situé à la Maison de l'Enfance et de la Famille, est un lieu d'information et d'orientation pour les parents et les professionnels dans le cadre de l'accueil individuel du jeune enfant.



Obtenir une place pour son enfant

Pour pouvoir bénéficier d'une place dans les structures Petite Enfance de la ville, il faut constituer un dossier qui servira de support à l'inscription.

Les conditions pour bénéficier d'une place :

- ➤ Les parents doivent résider à Boissy-Saint-Léger
- Étre au début du 7º mois de grossesse ou venant de déménager sur la ville

L'attribution des places dans les structures se fait lors d'une Commission ayant lieu une fois par an et présidée par l'élue en charge de la Petite Enfance.

Lors de la Commission, une attention particulière est portée aux dossiers soutenus par la PMI ou le médecin des crèches pour les familles ayant besoin d'un soutien à la parentalité ou l'accueil des enfants porteurs d'un handicap.

Lorsqu'une place est attribuée à une famille, celle-ci doit se rapprocher des responsables des structures afin de valider l'admission administrativement. Les familles dont ce n'est pas le cas restent sur la liste d'attente jusqu'à ce qu'une place leur soit proposée (déménagement, désistement...)



Le Point Info Familles

Avant la crise Covid, le Service Petite Enfance organisait une fois par mois le Point Info Familles qui permettait aux familles et aux futures mamans de rencontrer les responsables de structure et de poser toutes les questions avant d'envisager une inscription sur la liste d'attente. En attendant la reprise des Points Info Familles, il faut s'adresser au secrétariat Petite Enfance rue Gaston-Roulleau.

Téléphone: 01 45 69 36 14 ou petite.enfance@ville-boissy.fr.

Mois doux

Dans le cadre de l'accessibilité et l'initiation à la culture, il est organisé tous les ans, au mois de mars, le mois de la Petite Enfance « Mois Doux ». C'est l'occasion de proposer aux familles des spectacles pour les tous petits, des ateliers et une conférence-débat en relation avec le Centre Culturel et la Médiathèque de la ville.

Les structures Petite Enfance travaillent également avec les services scolaires de la ville afin d'assurer une transition la plus douce possible en 1^{re} année maternelle.



Les projets

Depuis des années, la ville travaille à l'augmentation du nombre de ses berceaux :

- ➤ Fin 2023, une crèche départementale verra le jour sur le domaine de la Hêtraie avec 20 places attribuées à la ville de Boissy (les travaux ont commencé).
- ➤ Également au programme l'ouverture prochaine d'une Maison d'Assistantes Maternelles de 12 places et le projet d'agrandissement du pôle Petite Enfance avec 6 berceaux supplémentaires à la crèche collective.
- ➤ Très prochainement également, la ville de Boissy en partenariat avec le Département va construire un nouveau bâtiment qui accueillera la PMI, la crèche collective et le Service d'Accueil Familial (SAF). Il se trouvera dans la prolongation de la Maison de l'Enfance et de la Famille pour constituer un pôle petite enfance. Ces services pourront donc bénéficier de locaux modernes et adaptés dans un bâtiment répondant aux normes environnementales les plus exigentes.
- ➤ Le centre social Michel Catonné sera quant à lui reconstruit en face de ce pôle.



L'accueil de nos bébés est une préoccupation permanente de l'équipe municipale. Depuis 5 ans, nos capacités d'accueil ont considérablement augmenté et l'équipe de la Petite Enfance travaille chaque jour pour donner satisfaction aux parents et accueillir les petits Boisséens dans les meilleures conditions.



Un espace SNOEZELEN pour les toutpetits

Dans le cadre du Mois Doux et en partenariat avec le centre social et la DAC, la direction petite enfance a mis en place un espace multisensoriel inspiré de l'approche SNOEZE-LEN. Le but était de pouvoir accompagner les enfants dans la découverte de nouvelles expériences où la rêverie et l'imagination sont à l'honneur.

'est un espace et un moment dédiés à la rencontre et au partage avec l'enfant à travers plusieurs éléments que nous avons en commun avec lui : le sensoriel, l'émotionnel et les communications verbales et non verbales. L'espace a été aménagé de façon à éveiller les sens des tout-petits : la vue, le toucher, l'odorat, l'ouïe mais aussi les systèmes proprioceptif (l'équilibre) et vestibulaire (la place dans l'espace).



L'espace a été investi par les enfants des structures municipales collectives et familiales. Certains enfants du relais petite enfance ont pu en bénéficier la 1ère semaine. Ils ont pu en profiter en tout petit groupe pour un moment d'émerveillement, de détente, de bien-être, de découverte et de relaxation.

Ce projet était prévu sur la base d'une semaine, mais vu l'engouement manifesté par les petits et les grands, il a été prolongé de deux semaines! Un grand merci à tous les partenaires!

Jeux en bois à l'école des Châtaigniers

Tous les ans, à l'école maternelle des Châtaigniers a lieu "la fête du jeu", organisée par les enseignants pour leurs élèves.

Cette année, c'était un jeu de construction à base de planchettes en bois du genre "kapla" qui était à l'honneur. Les enfants raffolent de la simplicité du principe qui laisse la part belle à l'imagination : en matière de construction, tout est envisageable!



Photo: Amandine Espeau - Stagiaire.

L'actualité Jeunesse

Le permis de conduire, porte d'accès à la vie active

Cette année, déjà cinq dossiers ont été validés par la commission municipale, qui est composée de l'élue à la jeunesse, des responsables des structures jeunesse et des équipes (cf. photo - deux bénéficiaires n'ont pu être présents ce jour-là).



Les publics visés en priorité sont les jeunes en recherche d'emploi, les étudiants engagés dans un cursus, tout spécialement ceux qui sont en alternance. La subvention de la ville s'élève à 80 % du prix du permis, en partant sur une base de 26 heures de conduite. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à faire 30 heures de bénévolat sur un des services de la ville.

Il reste encore 5 possibilités de financement pour cette année. Si vous êtes intéressé(e), rapprochez-vous des équipes du PIJ, qui vous aideront à remplir votre dossier.

L'atelier podcast : la jeunesse s'exprime



Le Club des jeunes propose tout au long de l'année des ateliers et des activités qui permettent aux jeunes de développer leur expression et leur créativité. L'atelier Podcast en est un bon exemple. Le dernier en date s'intitule "La force physique at-elle un genre ?" Pour déconstruire les stéréotypes de genre autour des activités physiques et sportives. On associe le sport, le bricolage, les métiers physiques et manuels aux hommes, tandis que les femmes sont souvent décrites comme fragiles et passives. En quoi ces idées ne sont-elles pas avérées ? Pourquoi la société impose-t-elle ces injonctions ?

Le 18 mars, dans le cadre du mois des droits des femmes, le podcast a été diffusé en première partie du spectacle "L'histoire d'une femme".

Des séances de coaching pour la préparation d'un entretien

Depuis 3 ans, des dizaines de jeunes ont participé au module de coaching proposé par le service Jeunesse, pour un résultat très positif.

Il s'agit de séances individuelles menées par une coach professionnelle et qui vise un public très varié: jeunes en recherche d'un premier emploi, étudiant en recherche d'établissement, et plus généralement tous ceux qui vont devoir bientôt passer un entretien. Ces séances permettent aux participants de faire connaissance avec leur savoir-être (estime de soi) et faire le lien avec la confiance en soi (savoir-faire) et d'apprendre à se présenter, de s'exprimer clairement et naturellement dans le cadre d'un entretien.

Cette année, des séances de coaching en groupe ont été organisées pour les jeunes qui ont passé le BAFA théorique à Boissy, avec comme objectif la préparation aux entretiens d'embauche dans le secteur de l'animation.

Point information jeunesse (PIJ)

8 rue Chirol

Tél: 01 45 69 55 11 Mail: pij@ville-boissy.fr Facebook: Infosjeunes Boissy

Club des Jeunes 12-17 ans

LCR1, place de la Pinède Tél: 01 45 99 07 39

Mail: clubdesjeunes@ville-boissy.fr

Le Boissy Basket Ball : l'esprit sportif, mais pas seulement...

Né en 1991, le BBB a fêté ses trente années d'existence en pleine crise du Covid, qui a malmené tant de clubs sportifs. Pour autant, aujourd'hui, son président Michel Cortana est résolument confiant dans l'avenir : ce club a du potentiel, et il entend bien le démontrer.

orsqu'en 2012 Michel devient le président du club, celui-ci compte 91 licenciés. Rapidement, ce chiffre passe à 200, ce qui est un peu trop au regard des infrastructures disponibles sur la ville. Privilégiant la qualité de l'enseignement à la taille du club, le nombre de licenciés est ensuite volontairement limité à 160. Mais cette restriction va bientôt sauter avec l'ouverture du gymnase Paule-Baudouin.

Il y a quelques années, le club a choisi de se lancer avec dans la création d'une CTC (coopération territoriale de clubs) avec Sucy-en-Brie. « Une concurrence un peu stérile s'était installée au fil des années entre les 2 clubs. Mus par une vraie volonté de travailler ensemble et des valeurs communes, nous avons décidé de mettre de côté nos petites divergences et de nous unir ». Le résultat est plus que positif, puisque grâce à cette union une section fille a pu voir le jour. Ce "mélange", qui s'effectue à partir des minimes, favorise la mixité des populations, ce dont se félicite Michel. « Le BBB c'est bien sûr du basket, mais c'est aussi un travail sur la citoyenneté, le vivre-ensem-



ble et l'ouverture sur les autres ». Ainsi, le club est actuellement en contact avec une association qui s'occupe d'enfants handicapés afin de monter une section. La responsabilisation des jeunes est également un objectif. À ce titre, le club encourage les joueurs à s'engager dans des formations d'entraîneur, d'arbitre ou de coach. « Le basket, c'est une passion, mais ça peut devenir plus que ça, et pourquoi pas un métier ? ». D'ailleurs le club compte 9 coaches assistants, autant que de coaches!

Se faire débaucher des joueurs doués par des clubs plus prestigieux et ne pas pouvoir les remplacer par des espoirs du même âge, c'est ce que Michel appelle un « trou générationnel ». C'est ce qui explique les résultats passables obtenus par les plus âgés ces dernières années. « Mais je suis confiant : chez les plus jeunes, le niveau moyen est vraiment en train de monter, on a quelques espoirs très prometteurs, et tout ça va

payer d'ici quelques années. Et puis on sent que les joueurs sont attachés à leur club, c'est une satisfaction, et ça limite les risques de fuites! »

Côté équipements municipaux, l'avenir est plutôt au beau fixe : l'ouverture du gymnase Paule-Baudouin, outre le fait qu'il donne accès à un magnifique terrain de basket, permet de libérer des créneaux horaires pour l'entraînement au gymnase Maurice-Préault. Et puis il y a l'arrivée prochaine de 4 terrains de 3X3 (un jeu à trois contre trois situé à la croisée du basket officiel et du street game) en libre accès, juste derrière le nouveau gymnase.

À ce propos, Michel caresse un rêve : créer sur la ville un événement national autour du 3X3, justement, qui mettrait à coup sûr le basket boisséen sous le feu des projecteurs. « Toutes les conditions matérielles seront bientôt réunies, il ne reste plus qu'à bâtir le projet! » On peut faire confiance à Michel Cortana.

Modelfer 2022, la passion du rail en miniature

Le week-end du 2 avril s'est tenue à la salle de fêtes de la Ferme l'exposition de modélisme ferroviaire Modelfer 2022, en partenariat avec l'UIA. L'occasion pour les membres du Club de Modélisme Ferroviaire de Boissy-Saint-Léger et leurs amis de présenter au public leur passion du rail en miniature Près de 500 visiteurs enthousiastes ont exprimé leur satisfaction.



Oleksandra Turyanska-Mailliet, Ukrainienne de Boissy

Habitante de Boissy depuis de nombreuses années, Oleksandra Turyanska Mailliet est cantatrice lyrique et ethnomusicologue. Née en Ukraine, elle est viscéralement attachée à son pays, et s'oppose à la Russie qui veut, depuis l'époque soviétique, réduire au silence sa langue et sa culture. Avec le début de la guerre déclenchée par Vladimir Poutine, son engagement s'est encore renforcé.

leksandra commence à apprendre le piano à l'âge de 7 ans. A 17 ans, elle commence des études de musicologie et de chant lyrique, puis poursuit son cursus à l'Académie nationale de musique de Lviv. Très vite, elle parcourt l'Ukraine à la rencontre des musiciens et des chanteurs traditionnels, dont elle réalise plus de 5000 enregistrements afin de les conserver pour la postérité. « Il s'agissait de personnes âgées, qui habitaient dans de petits villages. En parlant avec eux, j'ai appris la véritable histoire de l'Ukraine, qui n'avait rien à voir avec la propagande russe qu'on nous imposait ».

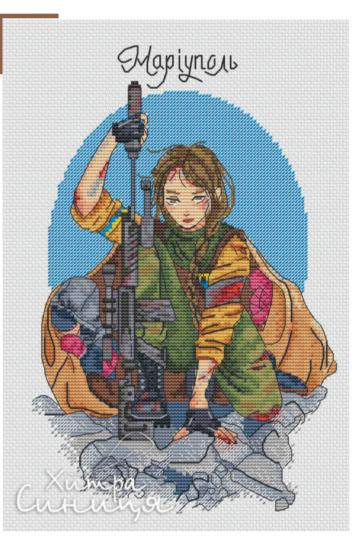
Grâce à son activité de chanteuse lyrique (Oleksandra est mezzo-soprano/ contralto), elle se déplace souvent à l'étranger pour donner des concerts. C'est à New York, alors qu'elle participe à un projet international du théâtre "La Mama", qu'elle rencontre son futur mari, de nationalité française. En 2002, ils se marient en Ukraine puis s'installent en France. C'est là qu'elle va retrouver le chanteur d'opéra Vassyl Slipak, qu'elle avait rencontré durant leurs études communes à l'Académie de Lviv, et qui va lui faire connaître la petite communauté d'artistes ukrainiens vivant en France. Très engagé, son ami part combattre en Ukraine lorsque débute la

querre du Donbass en 2014. Il y perdra la vie en 2016. Oleksandra pour sa part, est résolument pacifique, « apolitique et ouverte sur le monde » comme elle le dit ellemême. Elle croit au pouvoir de la musiaue pour faire bouger les lignes. Aussi participe-t-elle à de nombreux concerts caritatifs. pour les blessés, pour les orphelins des militaires tués... En 2018, dans le cadre du projet IYOV, un opérarequiem d'après le Livre de Job créé par la formation ukrainienne NOVA OPÉRA. elle se produit à Marioupol, à 12 kilomètres de la liane de combat.

Avec le début de l'offensive russe fin février, la situation s'est considérablement aggravée. Mais pas question pour Oleksandra de baisser les bras. Elle répond aux médias qui la sollicite, elle participe dans toute la France, presque chaque semaine, à des concerts caritatifs pour récolter des fonds. À Boissy, très rapidement elle a été contactée par Régis Charbonnier, maire de Boissy et Odile Bernardi, adjointe à la Culture afin de mettre sur pied une action en faveur de l'Ukraine. « J'ai été très touchée par cette démarche, je me suis sentie soutenue moralement, c'est très important ».



Un mouvement d'entraide et de solidarité qui réchauffe le cœur, alors que l'agression russe continue et que chacun guette une lueur d'espoir qui tarde à venir.



Groupes de la majorité municipale

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Chères Boisséennes, chers Boisséens,

La municipalité vient de voter son budget pour l'année 2022. C'est un acte important qui dessine les contours de nos ambitions pour cette année et qui nous projette également pour les années à venir, dans le respect de la mise en œuvre de l'ambitieux projet de ville que vous avez choisi.

En effet, l'exemplarité de notre budget de résistance à la crise permet de sauvegarder et même de développer nos services publics tout en maintenant une solidarité à l'égard des plus fragiles.

Nous pouvons ainsi poursuivre la réalisation de notre programme de construction de nouveaux équipements publics, d'entretien de notre patrimoine bâti et d'amélioration des espaces publics sans même recourir à l'emprunt.

Les grandes orientations que nous portons pour notre ville s'articulent autour de 5 axes :

Boissy, ville apaisée : en poursuivant le développement de la vidéoprotection, en confortant la médiation sociale, en réhabilitant et requalifiant certains bâtiments et en débutant la revalorisation de nos sentes piétonnes, en poursuivant la sécurisation de la voirie... Boissy, ville attractive : rythmer l'année avec des événements comme la fête de la Ville, embellir les entrées de ville, développer les canaux de communication facilitant la proximité des services publics, dynamiser l'offre commerciale avec l'ouverture de nouveaux commerces, services, ainsi que notre boutique éphémère en fin d'année...

Boissy, ville éco-responsable : déployer le « plan vélo », désimperméabiliser les sols, poursuivre l'isolation phonique et thermique de nos bâtiments, végétaliser les espaces publics, comme le sera la rue du Progrès grâce au travail entrepris avec un écologue... Boissy, ville éducative : renforcer la relation de coopération avec les écoles, développer le soutien scolaire, mettre en valeur le Conseil d'enfants et le Conseil de jeunes, intensifier le soutien à la parentalité, lancer les études pour agrandir une école primaire, réaliser un centre de loisirs moderne et construire notre nouvelle Maison des jeunes...

Boissy, ville solidaire : garantir l'accès aux services publics pour tous (seniors, personnes handicapées...), maintenir une politique d'action sociale en lien notamment avec notre CCAS, lutter contre les discriminations et poursuivre avec nos partenaires la réalisation de la Maison d'assistantes maternelles et de la Crèche départementale et intercommunale.

Le but n'est pas de reprendre ici l'intégralité de nos projets, qui sont nombreux et variés. Cependant nous ne doutons pas que chacune et chacun d'entre vous aura d'ores et déjà constaté, dans son quotidien, par notre travail le respect des engagements pris. Plus que jamais nous continuons, à vos côtés, à œuvrer pour l'égalité et la justice sociale.

Contact: boissy.ps@gmail.com

Boissy pour tous, décidons ensemble Groupe PC

Les services publics ont permis de tenir le pays debout pendant la crise sanitaire mais ils continuent pourtant à être négligés!

Les contextes économiques, sociaux et géo-politiques s'aggravent et ne sont pas sont en conséquences sur notre quotidien : hausses des denrées alimentaires, de l'énergie, des carburants, des produits de première nécessité...

Face à cela, les politiques de solidarité, la sacralisation de nos services publics et les dispositifs favorisant l'accès aux droits sont plus que nécessaires.

Nous n'avons jamais eu autant besoin de services publics, utiles et accessibles à toutes et tous, qui s'opposent aux logiques mortifères des multinationales, des marchés financiers et des politiques d'austérité de l'Union Européenne.

Pour faire face aux crises, il est temps de rompre avec le pacte de stabilité et tout dispositif visant l'austérité budgétaire comme « CAP 20222 » qui prévoit un plan massif de casse es services publics et de la fonction publique, d'abroger la loi du 6 août 2019 dite « de transformation de la Fonction Publique » qui notamment a remis en cause les droits de représentation, augmenté le temps de travail des territoriaux et supprimé les CHSCT, il est aussi de temps de réaffirmer les lois Thorez et Le Pors qui ont consacré de nouveaux droits aux fonctionnaires et reconnu le statut de fonctionnaire-citoyen, de mettre fin à la baisse des financements des collectivités locales, et enfin de doter les services publics des moyens nécessaires à leur fonctionnement et augmenter le point d'indice des fonctionnaires et agents publics afin de leur assurer des conditions de vie dignes, à la hauteur de leur dévouement.

Nous, élu.es communistes de Boissy-Saint-Léger, seront toujours du côté des fonctionnaires et des agents publics qui ont le souci quotidien d'assurer un accueil de qualité aux usagers.

Les fonctionnaires sont un rouage essentiel pour que vivent les services à la population et se développement des réseaux humains solidaires : défendons-les!









T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes - M. Klajnbaum Facebook : pcfboissysaintléger -Mail : ludo94470@yahoo.com

29

Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous

Chères Boisséennes. Chers Boisséens

Depuis plusieurs années, l'ancien bâtiment du centre de loisirs maternel situé sur l'école Rostand 1 n'est plus utilisé car il était dans un état déplorable et dangereux en raison de fuites au niveau du plafond, de la vétusté des locaux et de la présence d'amiante.

Aujourd'hui, les enfants inscrits à l'accueil de loisirs du matin ou du soir sont accueillis dans une classe non occupée de l'école Rostand 2, mais à la rentrée prochaine, l'ouverture de 2 classes supplémentaires demandée pourtant depuis longtemps par les parents d'élèves risque de tout perturber.

Le Maire affirme aux parents d'élèves qu'il n'y a aucun danger pour les élèves qui jouent dans la cour, mais le bâtiment se détériore de plus en plus, il n'a jamais été sécurisé et on peut s'y introduire facilement.

Les parents d'élèves réclament la démolition du bâtiment et l'installation temporaire de modules afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions à la rentrée 2022. Nous apportons notre soutien à cette demande, et bien que rien ne soit prévu dans le budget





de 2022, nous espérons que le Maire va corriger le tir afin de répondre positivement à cette requête des parents d'élèves. Votre qualité de vie doit passer avant tout autre intérêt.

F. Ngaliema, I. Citerne
Contact: boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité

Aménagement de la couverture de la déviation et de ses abords – respecter la faune sauvage!

Cinq ans après le concours désignant la société chargée de l'aménagement de la couverture et des abords de la déviation, les financements et les détails du projet final ne sont toujours pas connus. Parmi les enjeux de cet aménagement, créer des aires de loisirs, faciliter le cheminement piéton et cycliste, l'un d'entre eux attire particulièrement notre attention.

Des chevreuils, des daims, d'autres mammifères, de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes et de batraciens habitent ces espaces, s'y nourrissent, s'y reposent, s'y reproduisent et s'y déplacent.

Le projet doit impérativement respecter ces habitats, pendant la réalisation des travaux et lorsqu'ils seront terminés. Chaque bosquet, chaque creux, chaque pied d'arbre peut abriter un animal ou un groupe d'animaux.

La faune boisséenne est exceptionnellement riche. Des cervidés aussi près d'une métropole est un cas unique en Europe.





La vie de ces animaux et la biodiversité sont à protéger. Les espaces formant leur habitat sont un véritable poumon vert pour les humains que nous sommes et qui peuvent s'y promener avec respect.

P. Isel, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Augmentation des impôts : une décision injuste pour les Boisséens !

Le 31 mars dernier, le Conseil municipal s'est prononcé sur le budget de la ville pour 2022. Ce budget, qui s'inscrit dans une situation économique incertaine au regard de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine est marqué par le choix de la majorité municipale d'augmenter les impôts locaux.

Nous nous sommes opposés à cette décision, particulièrement injuste pour les Boisséens et qui va peser sur leur pouvoir d'achat déjà particulièrement mis à mal.

Augmentation de l'essence et du prix de l'énergie. Augmentation du prix des produits alimentaires, qui devrait s'aggraver pour atteindre + 6 % à l'entrée de l'été...

Cette augmentation du taux de la taxe foncière est d'autant plus injuste qu'elle s'accompagne d'une augmentation nationale record de 3,4 % cette année.

Selon l'union nationale des propriétaires immobiliers, la taxe foncière a bondi de 27,9 % en moyenne en 10 ans... Il n'est pas responsable de continuer à augmenter cette taxe qui pèse sur les propriétaires, en particulier sur les classes moyennes déjà lourdement taxées par ailleurs.

Au surplus, nous regrettons une nouvelle fois le manque d'ambition du budget et de la politique menée par le maire.

En 2022, les Boisséens payeront toujours plus d'impôts et plus d'impôts qu'ailleurs: pour quels résultats? Pour quels services? Le budget 2022 ce sont des dépenses de fonctionnement en hausse, tout comme l'encours de la dette et des dépenses d'équipement en baisse. Tout le contraire de ce qu'il faudrait faire pour que notre ville avance et pour mettre en valeur ses atouts.

L'entretien de notre ville laisse à désirer, l'insécurité et les incivilités gâchent notre quotidien, l'urbanisation massive a fait perdre à notre ville son identité, les acteurs économiques ne sont pas soutenus.

Ce manque d'ambition se traduit concrètement dans le budget que vient de voter la municipalité : seulement 3 % du budget consacré à la salubrité publique et à la sécurité, seulement 0,2 % consacré à l'action économique, toujours pas d'augmentation sensible du budget alloué aux subventions à nos associations. En 2022, le compte n'y est toujours pas !

Vous pouvez compter sur notre mobilisation pour défendre notre ville, notre cadre de vie et vos intérêts. Bien à vous.









L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

Etat-civil

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Mai

01 - 2 rue du Faisan Doré - Sucy-en-Brie - 01 45 90 23 16

08 - 1 rue du Temple - Sucy-en-Brie - 01 45 90 21 31

15 - Rue du Rocher - Santeny - 01 43 86 01 23

22 - 3 rue Sadi Carnot - Noiseau - 01 45 90 57 95

26 - 28 bd Léon Révillon - Boissy-st-Léger - 01 45 95 42 46

29 - 136 rue de Boissy - Sucy-en-Brie - 01 45 76 16 90

Juin

05 - 8 rue des Taillis - Marolles-en-Brie - 01 43 86 15 81

12 - 5 rue de l'Eglise - Villecresnes - 01 45 95 41 33

19 - 1 rue de Montaleau - Sucy-en-Brie - 01 45 90 20 33

26 - 17 av du Président Wilson - Limeil-Brévannes - 01 56 32 67 70

Permanences T

Permanences info-énergie

l'Habitat (ANAH).

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- Mercredi 11 mai de 14h à 17h, en Mairie, salle des Mariages.
- Mercredi 8 juin de 14h à 17h au CTM, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle. Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, sctructure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

C 3919

En cas de violences conjugales, faites le 3919!

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Dès la fin du mois de juin 2021, le 3919 sera accessible 24h/24 du lundi au vendredi et de 9 à 18 heures le weekend. Avant la fin du mois d'août 2021, ses plages horaires seront totalement étendues : 24h/24 et 7j/7.

NAISSANCES

Février:

David RUSU, Evy MANDE, Emma JALER LANGLOIS, Amir BEL-GUEDOUR. Sandro BELLA.

Mars:

Bintou N'DIAYE, Charlène MAURICE, Sacha ISSARTEL, Mahdi SUNKUR, Gianna SALARIS.

MARIAGES

Mars:

TSHIBANGU Munsense et Makondi Marie Noelle.

PACS

Février:

Lucas LAVOURA et Marion TONDT.

Mars:

Brice FOUACHE et Sylvie KIEPFER.

DÉCÈS

Février:

Laurette LEROUX, Hervé FINE, Angèle DAMONAY, Jean MA-RIUS LE PRINCE.

Mars:

Nicole GOI, Huguette BELLEC, René PHAN THANH, Jeanne DABRETON.

Info municipale

Suivez l'actualité de la Ville en ligne !

Pour rester informé et connaître toutes les actualités, événements, infos pratiques ou informations travaux, consultez régulièrement le site :

http://www.ville-boissy.fr

Abonnez vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Twitter: @Ville_Boissy



17H30 - 22H

- ▶ Place du Forum
- ▶ Parvis de la Gare
- ▶ Rue de Paris
- ▶ Square Berthier
- Square Lauda-Königshofen
- Parking de la Ferme

PASSERELLE ARTISTIQUE ENTRE **HIER & DEMAIN**

Divers lieux

DU 9 AU 21 MAI 2022



Renseignements: 01 45 10 26 99 ou culturel@ville-boissv.fr



















Cie La Relève Bariolée, Cie N/C, Cie Le Théâtre du Menteur, Les Jardins Partagés, Association Sama', ique de Boissy-Saint-Léger, Musique Muse

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées









Aide à l'autonomie

Accompagnements

ménagère

01 84 04 05 30

3 Avenue Charles de Gaulle 94470 Boissy-Saint-Léger

